

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Aristide Briand - BTS - Services - Support à l'action managériale

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Aristide Briand - BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3684)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 39%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 40%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Aristide Briand - BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3684)	Jury par défaut	Autres candidats	3	45	26	19	3
		Bacheliers professionnels toutes séries	14	100	83	52	15
		Bacheliers technologiques toutes séries	18	92	82	82	19

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Aristide Briand - BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3684)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	33	21	16	3	100 %
			Masculin	12	5	3	0	0 %
			Total	45	26	19	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	73	67	45	14	93,3 %
			Masculin	27	16	7	1	6,7 %
			Total	100	83	52	15	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	68	62	62	16	84,2 %
			Masculin	24	20	20	3	15,8 %
			Total	92	82	82	19	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Aristide Briand - BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3684)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	15	12	6	2	66,7 %
				AB	8	8	7	1	33,3 %
				B	4	4	4	0	0 %
				Total	29	25	18	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	14	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	15	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	13	9	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	36	28	11	4	26,7 %
				AB	37	32	26	8	53,3 %
				B	12	12	12	3	20 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	100	83	52	15	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	2	2	0	0 %
				Sans mention	57	51	51	15	78,9 %
				AB	24	23	23	4	21,1 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	92	82	82	19	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Aristide Briand - BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3684)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	19	17	15	2	66,7 %
			En réorientation	6	6	2	1	33,3 %
			Non scolarisés	10	2	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	9	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	45	26	19	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	91	80	50	13	86,7 %
			En réorientation	3	2	1	1	6,7 %
			Non scolarisés	6	1	1	1	6,7 %
			Total	100	83	52	15	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	81	72	72	14	73,7 %
			En réorientation	4	4	4	2	10,5 %
			Non scolarisés	7	6	6	3	15,8 %
			Total	92	82	82	19	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Aristide Briand - BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3684)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	44	40	40	12
			Autres doublettes	43	39	39	6
		Baccalauréat Professionnel	Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	42	37	29	7
			Autres spécialités	44	37	18	5

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Aristide Briand - BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3684)	Jury par défaut	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	50,6 %	50,6 %	50,6 %	66,7 %
		Autres doublettes	49,4 %	49,4 %	49,4 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Aristide Briand - BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3684)	Jury par défaut	Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	48,8 %	50 %	61,7 %	58,3 %
		Autres spécialités	51,2 %	50 %	38,3 %	41,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bac général : Niveau de compétences en expression écrite et orale en français et LV1 et LV2	Les notes de première et terminale, les appréciations des bulletins.	Très important
	Bac technologiques (STMG et autres) : Les notes de français, LV1, LV2 et de spécialités.	Le relevé de notes du baccalauréat ainsi que celles des épreuves anticipées.	Essentiel
	Bac professionnel : Les notes de français, de LV1, de LV2, d'économie-droit et du domaine professionnel (si domaine des services)	Les notes de première et de terminale en français, LV1, LV2 et du domaine professionnel (si domaine des services)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Montrer des qualités de réflexion, d'argumentation, d'autonomie	Les appréciations des bulletins scolaires de première et de terminale. Étude de la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Aptitude à un travail de rigueur, des capacités d'organisation. Une autonomie dans le travail. Une bonne communication orale.	Étude de la fiche Avenir et des appréciations des bulletins scolaires de première et de terminale (commentaires et appréciations)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé qui doit démontrer sa motivation à entrer en BTS SAM (formation d'assistant, expérience valorisés) et à utiliser les langues vivantes (anglais, espagnol)	Étude du projet de formation (lettre de motivation)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centre d'intérêt en lien avec la formation (valorisation d'expérience, bénévolat)	Étude de l'expérience et des activités (stage, job, postes occupés, bénévoles, activités internationales ou interculturelles, valorisation d'une année de césure)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux utilise l'outil d'aide à la décision de la plateforme Parcoursup. Un traitement algorithmique permet, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures et finaliser le classement.

Le classement tient compte des attendus de la formation, notamment la qualité rédactionnelle des candidats, leur appétence pour les langues et leur aptitude à communiquer. La CEV apprécie particulièrement la note en anglais et sélectionne uniquement les candidats ayant comme langue, l'anglais et l'espagnol.

Dans un 1^{er} temps, la commission applique un barème différent selon l'origine du baccalauréat correspondant à une évaluation quantitative, des coefficients sont appliqués en fonction des notes de bulletins, des épreuves du bac et de la fiche avenir :
Pour le baccalauréat général : toutes les matières démontrant une qualité rédactionnelle, le niveau en langue étrangère et les matières en lien avec la section SAM. La CEV apprécie donc l'ensemble des notes de terminales et celles relatives au baccalauréat selon les modalités suivantes : les spécialités en appliquant un coef. 2 (compétences transversales importantes), les langues vivantes en attribuant un coef. 2 à l'anglais et un coef. 1 à l'espagnol et en effectuant une modulation de l'anglais de 5.000 pour les notes supérieures à 15 (valorisation du caractère international de la formation), le français est pondéré d'un coef. 4 (compétences rédactionnelles et orales très importantes) ainsi que l'option DGEMC coefficientée à 2 (important par son aspect juridique et son ouverture sur le monde).

Pour le baccalauréat technologique et plus précisément la filière STMG, la CEV prendra en compte le niveau en MSGDN, droit-économie, management, la spécificité RHC, Mercatique, GF ou SI ainsi que l'étude de gestion, le français et les langues vivantes et le DGEMC. La CEV apprécie donc l'ensemble des notes de premières et de terminales et celles relatives au baccalauréat selon les modalités suivantes : toutes les spécialités sont coefficientées 3 (compétences transversales importantes), le français est pondéré d'un coef. 4 (compétences rédactionnelles et orales très importantes), les langues vivantes en attribuant un coef. 2 à l'anglais et un coef. 1 à l'espagnol et en effectuant une modulation de l'anglais de 5.000 pour les notes supérieures à 15 (valorisation du

caractère international de la formation).

Pour le baccalauréat professionnel : toutes les matières démontrant une qualité rédactionnelle, le niveau en LV1 et LV2, l'économie-droit et les matières professionnelles pour les candidats issus des filières tertiaires. La CEV apprécie donc l'ensemble des notes de premières et de terminales et celles relatives au baccalauréat selon les modalités suivantes : un coef. 1 pour les notes du bulletin de premières, tous les enseignements professionnels tels qu'économie, droit, gestion, management et enseignement technologique et professionnel sont coefficientés 3 (compétences transversales importantes), le français est pondéré d'un coef. 4 (compétences rédactionnelles et orales très importantes), les langues vivantes en attribuant un coef. 3 à l'anglais et un coef. 1 à l'espagnol et en effectuant une modulation de l'anglais de 5.000 pour les notes supérieures à 15 (valorisation du caractère international de la formation).

Pour tous les baccalauréats, la capacité à s'investir, la méthode de travail, l'autonomie et l'engagement extérieur sont appréciés. La CEV analyse donc la fiche avenir selon les coefficients suivants : 4 pour la capacité à s'investir, 2 pour la méthode de travail, 2 pour l'autonomie et 1 pour l'engagement extérieur.

Dans un 2^{ème} temps, les membres de la commission procèdent à une étude qualitative des candidatures et étudient :

- Le comportement (1), l'assiduité et la rigueur du travail fourni.
- La motivation (2) pour la formation et la cohérence avec le projet professionnel en tant qu'assistant et l'intérêt pour les langues et l'engagement citoyen.

(1) La CEV sélectionne principalement les candidats très impliqués dans leur formation actuelle : régularité et la rigueur dans le travail fourni, assiduité, implication sur l'ensemble des matières et attitude sérieuse et professionnelle. Elle porte ainsi un regard bienveillant sur des bulletins homogènes.

(2) Elle consulte pour chaque candidat la fiche du projet motivé et les activités et centres d'intérêt : Le candidat doit démontrer sa connaissance de la formation et du métier d'assistant ainsi que son choix pour la formation en décrivant son projet futur.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La CEV sélectionne principalement les candidats très impliqués dans leur formation actuelle : régularité et la rigueur dans le travail fourni, assiduité, implication sur l'ensemble des matières. Elle porte ainsi un regard bienveillant sur des bulletins homogènes.

Elle consulte pour chaque candidat la fiche du projet motivé : **Le candidat doit démontrer sa connaissance de la formation et du métier d'assistant.**

Signature :

Jean-Michel DIOT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Aristide Briand